

Pesticides – OGM – Vespa velutina

Conférence 2010

vendredi 11 décembre 2009, par [Secrétaire](#)

Traditionnellement placée fin janvier, elle se situera le **samedi 20 février 2010** .

Nous invitons cette année deux conférenciers très engagés dans la lutte pour le maintien de la biodiversité, la préservation de l'abeille, en un mot : notre avenir sur la planète Terre.

Janine KIEVITS

Chargée de mission durant de nombreuses années à la fédération wallonne des associations environnementales, elle y a côtoyé les rouages administratifs qui gèrent notre environnement. Au printemps 2009, cédant à sa passion pour l'abeille, elle a intégré complètement le CARI. Apicultrice amateur depuis 20 ans, s'intéresse, dans le cadre de la problématique des mortalités d'abeilles, à l'évaluation des risques des pesticides pour les abeilles, au niveau européen principalement. Participe aux travaux de la Coordination apicole européenne qui réunit des Unions apicoles de plusieurs pays d'Europe avec pour but d'obtenir une meilleure protection des abeilles vis-à-vis des produits phytosanitaires. Elle nous fera partager sa connaissance des procédures permettant aux substances et produits phytopharmaceutiques de recevoir l'agrément de mise sur le marché et démontrera combien l'arrivée d'insecticides systémiques est venue rendre caducs les tests préalablement nécessaires à cette AMM. Nous serons au cœur de l'actualité et nul doute que les débats qui suivront leurs interventions seront riches et passionnés.

Ces abeilles qui disparaissent

Cela fait presque vingt ans maintenant que les apiculteurs se plaignent d'anomalies et de pertes importantes dans leurs ruchers. Le phénomène le plus surprenant est la disparition des abeilles. Il coexiste avec d'autres formes de mortalités, que les maladies – la varroase notamment - expliquent partiellement mais à ce jour pas complètement, ni de façon satisfaisante dans un grand nombre de cas.

Pourquoi nos ruchers s'effondrent-ils ? La question pourrait être neutre ; elle ne l'est pas. Parmi les apiculteurs, nombreux sont ceux pour qui les pesticides sont sans aucun doute les coupables. Les insecticides de nouvelle génération, utilisés en traitement de semences, sont particulièrement visés. Les États, quant à eux, financent des études scientifiques qui mettent plutôt en relief l'impact des maladies. Entre les uns et les autres, la confiance est souvent rompue...

Pourtant la question ne devrait pas se poser : les pesticides agricoles sont en effet soumis, dès avant leur autorisation, à une évaluation de leurs effets sur l'homme et sur l'environnement, et des études relatives au risque pour les abeilles sont requises dans ce cadre. Ces études sont-elles suffisantes et adaptées ? Poser la question, c'est tirer sur un fil, et ce fil amène avec lui des questions qui dépassent de loin la problématique des abeilles. L'union européenne se donne-t-elle réellement les moyens d'administrer comme elle entend le faire, c'est à dire en assurant un haut niveau de protection de ses populations ? Comment définit-elle l'expertise à laquelle elle réfère dans ses décisions ?

L'abeille, espèce mythique dont la société reflète et questionne la nôtre, agit décidément comme un bien puissant révélateur...

Lilian CEBALLOS

Docteur en pharmacie – Consultant en Écologie et Agrobiologie – Chercheur indépendant
Passionné par tout ce qui touche aux Organismes Génétiquement Modifiés, il est en mesure de vous faire pénétrer au plus profond de ces manipulations, ainsi que de vous faire percevoir les risques qui peuvent en découler. Il rédige actuellement un livre sur les alternatives agroécologiques à l'agriculture chimique et sur le développement d'une agriculture naturelle basée sur les processus écologiques.

Évaluation de la toxicité des PGM Bt pour les abeilles

Face à la généralisation des cultures transgéniques, il devient essentiel d'évaluer leur impact sur les insectes auxiliaires, et en particulier les abeilles. Leur rôle dans la **pollinisation des plantes** cultivées et sauvages constitue un **service écologique indispensable** pour l'agriculture. De plus, les plantes Bt produisent des toxines insecticides dans tous les tissus, ce qui expose les insectes cibles ou non cibles à la production continue de ces substances insecticides. Pourtant, plus de 10 ans après leur introduction, les études menées sur les abeilles n'ont pas permis d'éliminer avec certitude la possibilité d'un impact direct des PGM sur les abeilles. Au contraire, certaines études ont révélées que les plantes Bt ont des effets adverses sur certains organismes non cibles (Pilcher et al. 1997, Hilbeck et al. 1998, Losey et al. 1999, Pimentel & Raven 2000).

Les études menées sont souvent entachées de problèmes méthodologiques liés au protocole : nombre de ces études utilisent une toxine Bt (produite par E. coli) et non la toxine telle qu'elle est produite dans le maïs Bt. Les tests de toxicité directe sont inspirés des tests utilisés pour les pesticides : la durée de ces études est souvent très courte (10 jours) et ne permet pas d'évaluer l'impact des plantes Bt sur les différentes castes. Pour ces raisons, de nombreux auteurs estiment que **seules des études à long terme dans le milieu naturel permettront d'évaluer les effets sub-létaux et chroniques** qui peuvent rester masqués par ces protocoles insuffisamment longs et écologiquement irréalistes.

En bref, ces études doivent être réalisées avec la toxine activée du maïs Bt, elles doivent prendre en compte les spécificités des castes (nutrition, trophallaxie) et doivent se prolonger sur des périodes appropriées.

Vespa velutina

Autre point de l'actualité qui nous rattrape. Vous le savez certainement, un premier nid a été découvert et détruit cet automne en Île-de-France. Que nous réserve 2010 ? A coup sûr une expansion plus grande sur le territoire français et sûrement d'autres localisations autour de nous.

Que faire en tant qu'apiculteur ? Que prévoient les pouvoirs publics qui, au-delà du problème apicole, vont avoir à gérer ce nouveau danger pour l'homme ?

P.-S.

**Coût de l'inscription à la conférence 12 euros, préinscription obligatoire.
La liste des inscriptions au repas est close.**